

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BIBLIOLOGIE

19^e Colloque international de Bibliologie, science de la communication écrite

Alexandrie (12-15 mars 2006)

La Bibliologie, une Science francophone

par

Robert ESTIVALS

« Depuis les années soixante-dix du XX^e siècle ; la Bibliologie française achève de développer les idées de P. Otlet en visant comme but l'étude de toutes les formes de la communication écrite, y compris celle de l'écriture numérique. L'influence de la Bibliologie française augmente avec la Fondation de l'Association internationale de Bibliologie (AIB) en 1988. »

Ani Guergova,
Professeur à l'Université de Sofia

Nous voudrions, dans ce texte, soutenir plusieurs positions. La bibliologie, aujourd'hui considérée comme science de l'écrit et de la communication écrite, l'une des sciences de l'information et de la communication, est une science francophone, ayant fait intervenir des chercheurs appartenant à des nations différentes mais parlant et écrivant, totalement ou partiellement, en français, relevant donc de l'aire linguistique francophone.

Les aires linguistiques anglo-saxonne, italienne, espagnole, germanique, polonaise, russe et japonaise semblent avoir développé des recherches fragmentaires sur le Livre et l'Écrit sans atteindre la théorisation conceptuelle et linguistique acquise dans l'aire francophone. Leur comparaison permet de dégager l'hypothèse d'une échelle de schématisation du développement international de la bibliologie.

L'Association internationale de Bibliologie (AIB) propose un modèle internationalement reconnu d'étude bibliologique : explication et non plus seulement description ; écrit et non plus seulement le Livre comme objet ; bibliométrie, systémique et modèles bibliologiques comme méthode ; bibliologie politique comme explication générale. En vingt ans, l'Association internationale de Bibliologie (AIB) a publié plus de soixante-dix publications.

La Bibliologie, une science francophone

Les Sources

Nous interrogeant sur l'histoire de la Bibliologie, nous devons, en 1993, publier deux ouvrages :

- *Petite Anthologie francophone de la Bibliologie, Revue Schéma et Schématisation* n° 39 (Paris, SBS)
- *Les Sciences de l'Écrit. Encyclopédie internationale de Bibliologie* (Paris, Retz)

Le premier ouvrage présente les conceptions, et certains textes d'auteurs francophones. Le second fait appel à quelque quatre-vingt-cinq chercheurs de dix-huit pays et décrit les conceptions internationales de la Bibliologie (la Bibliologie en URSS, aux États-Unis, en Grande-Bretagne, etc.). Ces deux catégories de sources sont complémentaires. Que peut-on en conclure aujourd'hui ? Il semble que l'on puisse dégager une évolution dans la recherche composée de plusieurs phases.

La recherche menée depuis l'Antiquité jusqu'au XVII^e siècle

Chez Platon, puis au Moyen Âge, avec les chercheurs arabes, Ibn-Nadim, Al Kalkashandi. On est en présence de descriptions plus ou moins théoriques sur le manuscrit (sa composition, sa rédaction, sa conservation, son usage). Ces textes sont écrits en grec et en arabe. Ils ne posent pas la question d'une science de l'Écrit, même manuscrite. La théorie générale des disciplines principales du Livre est l'apport des auteurs français, aux XVII^e et XVIII^e siècles, en fonction des concepts scientifiques de graphie (description des phénomènes étudiés) et de logie (discours, explication, science). Le terme général de Bibliologie, généralisant des concepts partiels, comme inventaire, etc., est proposé par Gabriel Naudé en 1633 et 1642 sous le titre de *Bibliographia politica*. La première édition est en latin. La seconde en français.

Le terme de Bibliologie apparaît, en français, en 1781 chez l'abbé Rive, puis chez Gabriel Peignot en 1804. Le premier théorise le vocabulaire. Le second développe la première théorie de la science du Livre et offre un tableau synoptique général. La Bibliologie est alors considérée comme la science des sciences. Elle inclut ce qui est, aujourd'hui, la linguistique, la grammatologie, la composition du Livre, l'imprimerie, la librairie, la bibliographie (Gabriel Peignot – *Dictionnaire raisonné de Bibliologie* 1804). On remarquera que la différenciation entre bibliographie et bibliologie est établie. Il aura fallu plus d'un siècle et demi pour l'obtenir. Néanmoins, on assiste à une accélération de la réflexion

théorique. On passe d'une phase interséculaire à une phase biséculaire. Cet apport des Français s'achève là et ne sera repris qu'après la Seconde Guerre mondiale. Lorsque Gustave Brunet publie en 1860 son *Dictionnaire de Bibliologie catholique*, il ne fait que reprendre pour l'essentiel la position de Peignot en la mettant à jour.

L'École belge, 1839-1934 : Hesse-Constantin, Namur Otlet

Tandis que la décadence politique de la France commence après 1815 et se fait ressentir en bibliologie par le conformisme, le suivisme et l'absence d'esprit d'innovation qui aboutira à l'histoire du Livre, cette discipline est reprise en français par les Belges, pendant un siècle. Ils ne seront pas seuls. Mais ils dominent la période, cette fois séculaire.

Ils innovent aux deux extrémités de celle-ci. Hesse, pseudonyme de L.-A. Constantin, publie en 1839, puis en 1841, son ouvrage où il fonde la Bibliothéconomie considérée comme technique et art d'organiser les bibliothèques : *Bibliothéconomie ou nouveau manuel complet pour l'arrangement, la conservation et l'administration des bibliothèques*, Paris, Roret, 1841. Namur, la même année 1839, publie son *Projet d'un nouveau système bibliographique des connaissances humaines* (Bruxelles, 1839). Il reprend ici certains des aspects de la pensée de Peignot (logographie, langage, écriture, bibliologie, etc.).

Tout semble alors se passer comme si la croissance de la production des imprimés conduisait à s'occuper principalement de la conservation des livres et de l'organisation des bibliothèques. À l'autre extrémité du siècle, Otlet intervient dans tous les domaines du Livre et du document à partir des années 1880-1890. Il publie enfin, en 1934, son *Traité de documentation. Le Livre sur le Livre. Théorie et pratique*. Devant l'accroissement du nombre des catégories de média fixés, Otlet, fondateur de la documentologie, identifie Bibliologie, Livre et document. La bibliologie en sort complètement renouvelée. Peut-être une hypothèse : l'extension et la novation apportées par l'École belge ne sont-elles pas centrées concrètement sur des objets et des pratiques (bibliothèque, classification, document), quand l'École française du XVIII^e siècle porterait plus sur la langue et la théorie philosophique ? Une hypothèse, sans doute à approfondir...

La première École internationale francophone de Bibliologie : 1880-1940

Mais la recherche en bibliologie se développe à partir des dernières décennies du XIX^e siècle. Elle compénètre l'influence de l'École belge. Elle devient scientifique et non plus philosophique et historique. Les noms et les pays s'accumulent, mais les œuvres sont toujours publiées en français. La période devient semiséculaire. Elle fait alors intervenir un Suisse, Röthlisberger ; plusieurs Polonais, Iwinski, Rulikowski, Muszkowski, Zoltowski ; un Russe, Roubakine et, naturellement, Otlet. Trois grandes lignes de recherche scientifique peuvent être dégagées qui concernent la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle. Elles seront centralisées, unifiées, synthétisées par Otlet. Elles montrent le cheminement de la pensée scientifique se dégageant de l'histoire.

La perspective Diachronique : la naissance de la Bibliométrie

Le premier axe de cette recherche scientifique concerne le Suisse et les Polonais principalement. Il s'agit non plus de décrire l'histoire du Livre, mais de quantifier sa production et d'élaborer sa statistique, d'examiner celle-ci et de déceler les cycles intellectuels existants : la dynamique du Livre. Cette position débouchera sur le concept de Bibliométrie introduit par Otlet, et non par Pritchard, comme le disent les Anglais et comme le répètent, souvent, certains Français, ignorants ou fascinés. La dialectique est claire. Il faut, en premier lieu, élaborer la statistique du Livre. À la fin du XIX^e siècle, cette question est une réponse à la massification de la production imprimée. Mises à part quelques recherches en ce sens, aux XVIII^e et XIX^e siècles, le travail fondamental longtemps poursuivi, est effectué par le Suisse Röthlisberger. Chaque année, à partir de 1886, Röthlisberger publie dans *le Droit d'auteur*, la *Statistique internationale des œuvres littéraires*, et ceci jusqu'à sa mort, après la Première Guerre mondiale. L'examen rétrospectif de cette statistique annuelle le conduit à rédiger son *Rapport sur la statistique internationale des œuvres littéraires*, publié en 1892. Röthlisberger se

trouve alors confronté aux sources bibliographiques, au Dépôt légal d'une part, à la théorie des cycles intellectuels d'autre part.

Le problème de la Statistique internationale des imprimés

Il faut assurer l'exactitude de la statistique internationale des imprimés. Il faut la normaliser. Il faut qu'elle soit utile. Or, la statistique de Röthlisberger ne remonte pas dans le temps. Otlet, pour créer son *Répertoire universel*, a besoin de connaître la production depuis la naissance de l'imprimerie. Iwinski, son élève polonais, a élaboré une statistique théorique. Le lien entre les Belges et les Polonais est, une première fois, établi. Puis l'Institut international de Coopération intellectuelle de la SDN procède à des approches méthodologiques entre 1925 et 1938. Deux Polonais proposent des solutions, Muszkowski et Rulikowski, à la veille de la Seconde Guerre mondiale. C'est seulement après la guerre que l'UNESCO établira les normes sur lesquelles, pour l'essentiel, nous vivons aujourd'hui.

Les Cycles intellectuels

Il s'agit du résultat de l'étude de la production intellectuelle. Elle n'intéresse pas ou peu les auteurs précédents. Abordée sérieusement pas Röthlisberger, elle sera reprise avant et après la guerre par Zoltowski, notre maître, et nous-même, en France notamment. Il s'agit alors de dégager les fluctuations et les cycles nationaux et internationaux de la production imprimée.

La Bibliométrie

La conjonction de la normalisation des sources et de la théorie des cycles économiques et intellectuels conduit Otlet à proposer et à expliquer le terme de Bibliométrie dans son *Traité de documentation. Le Livre sur le Livre. Théorie et pratique* publié en 1934 et réédité en 1989 par l'Association internationale de Bibliologie (AIB) et par André Canonne. L'une des premières méthodes scientifiques de la bibliologie est alors née.

La Perspective synchronique de la communication écrite

Cette fois, l'aire linguistique francophone s'élargit à la Russie, grâce à Nicolas Roubakine. Celui-ci, après de très longs travaux de psychologie de la lecture, exilé en Suisse, publie la théorie de ses recherches en 1922, en français, sous le titre : *Introduction à la Psychologie bibliologique. La psychologie de la création des livres, de leur distribution et circulation, de leur utilisation par les lecteurs, par les écoles, par les bibliothèques et par les librairies. Théorie et pratique* (Paris, 1922, 2 vol.)¹. Cet ouvrage a été réédité par Elena Savova et l'AIB en 1998. Il ne s'agit plus d'histoire et de cycles mais de structure hors des données temporelles. Roubakine est le fondateur de la bibliologie actuelle. Il ne parle plus du Livre seul. Il étudie la communication entre les hommes, par le Livre. Il s'ouvre ainsi sur ce que seront plus tard les sciences de l'information et de la communication. Roubakine, bien qu'il conserve le terme de Livre, ce qui se justifie à son époque, propose la véritable problématique de la bibliologie. Du temps, on est passé à l'espace, aux agents et à la structure.

La synthèse : Otlet, le Belge, et le développement de la théorie expérimentale de la science du Livre

En 1934, Otlet, dans son *Traité de documentation*, fait la synthèse de tous ces travaux internationaux publiés en français. La bibliologie n'est plus une théorie classificatoire reliée à l'histoire du Livre, elle est une science générale du Livre et du document englobant les méthodologies, comme la bibliométrie. Elle est devenue une science expérimentale visant à expliquer. Les résultats de la recherche internationale sont publiés en français.

¹ On remarquera l'identité de la fin des titres de Roubakine et d'Otlet : théorie et pratique.

La deuxième École internationale de bibliologie depuis 1968 : le retour à l'innovation française

La Seconde Guerre mondiale avait failli faire tout oublier. La bibliologie, née en France, était en cours de vieillissement. Elle était remplacée vers les années 1950 par l'Histoire du Livre, plus pragmatique et plus littéraire. Or, le cycle biséculaire de la bibliologie, loin de s'achever dans les conservatismes français, va renaître d'un coup, à partir des années 1968. Née en France, au XVIII^e siècle, la bibliologie revient en France. Le cycle interséculaire francophone s'achève. Des Français aux Français grâce aux Belges, aux Suisses, aux Polonais, aux Russes qui écrivent en français.

Cette résurrection, cet approfondissement tiennent à un fait capital : la naissance et le développement des sciences de l'Information et de la Communication en France. La bibliologie sort de l'enseignement de l'École des Chartes et de l'École nationale supérieure des bibliothécaires (ENSB à l'époque). Elle s'intègre aux sciences de l'Information et de la Communication. Cela commence à l'Université de Bordeaux 3, grâce à Robert Escarpit, en 1968. S'il s'agit de science, il ne s'agit plus seulement d'histoire. Il faut passer de la description à l'explication. Dès ce moment, l'histoire de la bibliologie s'impose. Il faut retrouver Otlet et ses collègues européens. Il faut renouveler, approfondir la recherche.

La bibliologie, par son objet, passe du Livre et du document à l'écrit. Elle poursuit l'approfondissement méthodologique en renouvelant la Bibliométrie, en utilisant la systématique, la théorie des modèles bibliologiques, la théorie explicative de la bibliologie politique. Elle procède à des applications concrètes qui permettent la vérification des théories. Après 1968, les années charnières sont 1978, 1984, 1988, 1993, etc. Dès ce moment, la plupart des travaux publiés en français conduisent à la création, en 1988, de l'Association internationale de Bibliologie et, en 1993, à la publication en français des *Sciences de l'Écrit*.

La deuxième École internationale et scientifique de la bibliologie est toujours francophone. La plupart des publications de l'AIB sont rédigées en français (soixante-quatorze en 1999). Tous les colloques, jusqu'ici dix-huit, ont été réunis en français. Elle a généralisé, renouvelé, approfondi les résultats acquis par le premier à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Elle est reconnue hors de France. Le texte d'Ani Guergova, cité en exergue, et bien d'autres, en fait foi.

Ainsi, la bibliologie est bien une science francophone ayant fait intervenir des Français, des Belges, des Suisses, des Polonais, des Russes. Mais alors, qu'ont donc fait les bibliologues des autres aires linguistiques ? L'étude comparée des textes publiés dans les *Sciences de l'Écrit*, en 1993, sur les Ecoles nationales de recherche sur l'écrit, nous donnera la réponse.

La Recherche bibliologique dans les autres aires linguistiques. L'absence de théorisation scientifique générale. L'échelle de schématisation et développement international de la bibliologie selon les aires linguistiques

S'il est assuré, aujourd'hui, après tant de travaux, que l'essor de la science de l'écrit, la bibliologie, comme l'une des sciences de l'Information et de la Communication, est le résultat d'une communauté de chercheurs s'exprimant en français et appartenant à un certain nombre de nations, du 19^e au 20^e siècles, cependant une dernière question délimitative se pose : quels sont les univers linguistiques autres que celui de la langue française qui ne sont pas arrivés à cet apport théorique et, dans ce cas, la comparaison permet-elle d'établir une échelle de théorisation internationale de la bibliologie ?

Nous formulerons l'hypothèse suivante : tout semble s'être passé comme si le bibliologue s'était séparé de la bibliographie puis comment, à partir de cette situation, on voyait apparaître des théorisations fragmentaires en augmentation continue jusqu'à la systématization générale francophone, bref, une échelle. Pour élaborer l'échelle de schématisation des aires linguistiques bibliologiques internationales, nous utiliserons la classification de la bibliologie élaborée par nous-même avec Jean Meyriat et publiée dans les *Sciences de l'Écrit* en 1993 (p. 116). Nous faisons alors la différence inductive entre sciences particulières (une catégorie de phénomènes et une optique scientifique partielle) et les sciences interdisciplinaires regroupant les apports de plusieurs disciplines particulières dans une perspective scientifique plus générale. Par exemple, la paléographie dans le premier cas ; la

bibliologie psychologique dans le second. L'application de ce schéma inductif, transposé et modifié, aux aires linguistiques bibliologiques internationales permettra, en allant de la partie au tout, de dégager l'hypothèse de six degrés : identité bibliographie-bibliographie ; les sciences particulières ; les sciences interdisciplinaires ; l'unification fragmentaire ; l'unification générale sans vocabulaire ; l'unification théorique générale de la bibliologie.

Tableau du développement international de la bibliologie selon les aires linguistiques

Degré	Définition	Aires linguistiques
6	La bibliologie : la systématisation générale	aire francophone
5	Sciences du Livre, théorisation générale sans le terme	aire slavophone
4	Unification fragmentaire	aire japonophone
3	Sciences interdisciplinaires	aire germanophone
2	Sciences particulières	aires anglo-saxonne, italienne, hispanique
1	Bibliographie, Bibliologie	aire anglo-saxonne

Le Premier degré : l'aire anglo-saxonne : bibliographie-bibliologie

Si bizarre que cela puisse paraître, le premier degré de cette échelle concerne l'univers anglophone : Grande-Bretagne, Canada, États-Unis. Ainsi, pour ne citer que quelques auteurs, le Canadien Roland Houde écrit : « Le catalogueur et bibliothécaire au British Museum (1894-1924), William Alfred Polar (1859-1944), consignera ses réserves [sur le terme bibliologie] dans l'édition intégrale de l'*Encyclopædia Britannica* »² Toujours selon Roland Houde, « la bibliologie est la bibliographie dans son acception la plus extensive »³. Et Donald W. Krummel d'ajouter, pour ce qui est des États-Unis et du Canada : « Le mot bibliologie est rarement utilisé. »⁴ Alors, l'univers anglophone à l'une des extrémités de l'échelle, ne séparant pas ou peu la bibliographie et la bibliologie et l'univers francophone à l'autre extrémité, qui systématise la science du Livre dès le XVIII^e siècle ? Cela paraît assuré. Mais pourquoi, quand on connaît la richesse des travaux fragmentaires menés par ailleurs ? Une recherche devrait être engagée sur cette question.

Le deuxième degré : la théorisation des sciences particulières : les aires anglo-saxonne, italienne et hispanique

Le deuxième degré de notre échelle découle du premier : si la bibliologie ne se distingue pas de la bibliographie, et si, cependant, on veut mener des recherches explicatives sur un domaine du Livre ou sur un autre, force est, au bout d'un certain temps, de généraliser les résultats acquis. C'est ce que font les auteurs anglo-saxons (bibliographie matérielle, etc.). Mais on retrouve aussi ce type de démarche dans les univers linguistiques italiens et espagnols. Ainsi, Armando Petrucci écrit-il : « L'absence d'une conception théorique unifiée autour de l'idée de communication ou d'information écrite, des disciplines bibliographiques, bibliologiques et paléographiques a [non seulement] empêché, en Italie, un développement intégré des diverses spécialités relatives au Livre et à l'écriture.»⁵ C'est aussi le cas de l'univers hispanophone. Ainsi, José Martínez de Sousa, l'auteur du *Dictionario de bibliologia y ciencias*, écrit-il : On ne peut affirmer qu'il y ait eu en Espagne une École bibliologique unitaire »⁶.

² Robert ESTIVALS – *Histoire de la Bibliologie*. In : « Les Sciences de l'Écrit. Encyclopédie internationale de Bibliologie ». Paris : Retz, 1993. 576 p.

³ Donald W. KRUMMEL – *L'École américaine de Bibliologie*. In : « Les Sciences de l'Écrit. Encyclopédie internationale de Bibliologie ». Paris : Retz, 1993. p. 259.

⁴ Ibid.

⁵ Armando PETTRUCCI – *La Bibliologie en Italie*. In : « Les Sciences de l'Écrit. Encyclopédie internationale de Bibliologie ». Paris : Retz, 1993. p. 343.

⁶ José MARTINEZ de SOUSA – *La Bibliologie en Espagne*. In : « Les Sciences de l'Écrit. Encyclopédie internationale de Bibliologie ». Paris : Retz, 1993. p. 257.

Le Troisième degré : la théorisation entre disciplines : l'aire germanophone

Il ne s'agit plus, comme précédemment, de revenir systématiquement sur les apports de la relation entre une catégorie de phénomènes et une perspective scientifique partielle, mais de regroupements inductifs des apports de plusieurs disciplines particulières. C'est le cas, notamment, de l'univers germanophone. Ainsi, Hans-Jürgen Hartmann distingue-t-il plusieurs locutions complémentaires, toutes reliées initialement aux bibliothèques. Ainsi écrit-il : « En allemand, le terme bibliologie n'est pas en usage pour les sciences de l'écrit. On parle de Bibliotheks geschichte (histoire des bibliothèques) et de Bibliotheks wissenschaft (bibliothéconomie...), de Buchgeschichte (histoire du Livre) et de Buchwissenschaft (science du Livre). Le terme de Buchforschung (recherche dans le domaine du Livre) est plus large que celui de Buchwissenschaft. »⁷

Le Quatrième degré : l'unification fragmentaire. L'Éditologie de l'aire japonophone

Un quatrième degré de cette échelle paraît être apporté par l'univers linguistique japonais dans une période récente. Déjà, la perspective scientifique semble s'être séparée de la perspective technico-descriptive de la bibliographie. C'est alors la théorisation unificatrice d'une discipline particulière promue comme science générale de l'écrit : l'éditologie. Ainsi, Hideo Shimizu écrit-il : « Il y a des domaines académiques comme la bibliographie, la bibliologie, la science de la lecture des livres ou la science de l'imprimerie que l'on considérerait comme liés à l'étude de la publication. Mais notre approche consiste à les intégrer tous et à considérer l'édition d'un point de vue historique et réaliste, en obtenant la collaboration d'autres disciplines voisines (...) ».⁸

Le Cinquième degré : la théorisation générale sans le mot : l'aire slavophone

Un cinquième degré de la théorisation de la bibliologie semble être synonymique de la position francophone. On parle alors de science du Livre. Elle relève des univers slavophone, russophone et polonophone. Ainsi, pour Evgueni Lvovitch Nemirovski (Russie), « l'École soviétique de bibliologie se forme après 1917 »⁹. Mais elle remonte au XVIII^e siècle, à Sopiokov, à Lissovski, à La Viagin, etc. De son côté, Krzysztof Migon remarque : « L'École bibliologique polonaise regroupe un ensemble de chercheurs ayant des opinions communes sur l'objet, les méthodes et les buts de la bibliologie »¹⁰. On observera que ce sont certains de ces chercheurs qui s'exprimèrent aussi en français : Muszkowski, Rulikowski, Iwinski, Zoltowski pour les Polonais, et le grand Roubakine pour les Russes.

Le Sixième degré : la systématisation générale : l'aire francophone

Il n'y avait plus qu'un pas pour atteindre le sixième et dernier degré de cette échelle de schématisation des aires linguistiques bibliologiques internationales : la systématisation générale et terminologique. Nous retrouvons ici la première partie de cette étude qui conduit, de Rive à Peignot, à l'Association internationale de Bibliologie, donc de l'aire francophone et de sa continuité depuis le 18^e siècle. Celle-là même qui, au départ, a fait la distinction, comme dans toute science, entre graphie et logie, entre bibliographie et bibliologie. Le produit d'un besoin interséculaire de clarté et de théorisation ? Le besoin de sortir des synthèses fragmentaires et des comparaisons confuses ?

⁷ Hans-Jürgen HARTMANN – *La Bibliologie en Allemagne*. In : « Les Sciences de l'Écrit. Encyclopédie internationale de Bibliologie ». Paris : Retz, 1993. p. 16.

⁸ Hideo SHIMIZU – *L'Éditologie au Japon*. In : « Les Sciences de l'Écrit. Encyclopédie internationale de Bibliologie ». Paris : Retz, 1993. p. 345.

⁹ Ibid – *La Bibliologie en URSS*, p. 566.

¹⁰ Ibid – *la Bibliologie en Pologne*, p. 435.

Conclusion : l'Histoire internationale de la bibliologie comme thème de recherche de l'Association internationale de Bibliologie (AIB)

Les positions que nous avons avancées constituent des hypothèses solides. Les citations que nous avons reproduites ne sont que peu nombreuses au regard de l'ensemble des textes que nous pourrions produire. Si nous ne l'avons pas fait ici, c'est pour éviter les longueurs dans cette communication. Ces positions sont le résultat aussi de discussions avec nos collègues lors des Colloques successifs de l'Association internationale de Bibliologie (AIB) qui réunissaient, le plus souvent en français, des chercheurs de diverses nations. Reste qu'il s'agit d'hypothèses sans doute solides, mais à compléter. Elle devrait être l'objet de l'un des secteurs de la recherche bibliologique de l'Association internationale de Bibliologie.